



© Parc du Perche

## A destination :

- **des élus** : gestion des zones humides et intégration dans les documents d'urbanisme,
- **des habitants** : connaissance de l'environnement proche et connaissance des fonctions des zones humides,
- **du Parc** : promotion des zones humides et leur gestion, milieux riches et valorisants.

## Contexte et objectif du projet :

Afin d'améliorer la connaissance des zones humides, les préserver et les gérer, un premier inventaire cartographique a été réalisé en 2006 sur le Parc Perche par photo-interprétation. Le Parc mène aujourd'hui un travail de validation avec les acteurs locaux des communes et les incite à **prendre en compte les zones humides dans les documents d'urbanisme**.

## Description du projet :

Il s'agit de constituer des groupes de travail communaux et de réaliser une expertise de terrain. Il est proposé **d'associer les élus et acteurs locaux** à la réalisation de cet inventaire afin de s'appuyer sur leur connaissance du territoire, démultiplier le travail, sensibiliser les usagers et les citoyens à la nécessité de préserver les zones humides, les responsabiliser ainsi que les rendre acteurs de la préservation de l'environnement et du projet de charte.

L'atlas cartographique des zones humides est remis aux communes. **La modification de la cartographie** (ajout de zones humides non identifiées, suppression de zones humides non existantes sur le terrain, rectification des délimitations si nécessaire) doit se faire directement sur les atlas.

Ce travail est réalisé avec l'appui de la chargée de mission zones humides du Parc. Si besoin est, **des sorties de terrain** sont organisées avec le groupe. La technicienne du Parc est également chargée du recueil des données ainsi que de la saisie dans une base de données Access liées à la cartographie sous SIG.

L'objectif est la réalisation d'une cartographie précise et validée des zones humides et d'organiser une restitution publique à la commune. **L'atlas est évolutif et modifiable** par toute personne constatant d'éventuelles erreurs.

Cette démarche participative a été engagée et la méthode validée sur les bassins versants de la Mèze et de la Coudre et celui de la Rhône. Le projet, pour l'année 2010, est de valider les atlas des communes du Parc situées dans le département de l'Eure-et-Loir.

## Atouts et limites :

### Atouts :

- Le résultat de l'inventaire est partagé par tous et est intégré plus facilement aux documents d'urbanisme
- Le groupe de travail permet une démultiplication du travail et offre une facilité quant à l'accès aux propriétés privées pour les vérifications de terrain.

### Limites :

- L'inventaire n'a pas de portée réglementaire (non conforme systématiquement à la définition police de l'eau)



© Parc du Perche

### Contacts

DUCASSE Emeline  
PNR du Perche  
Courboyer Nocé  
emeline.ducasse@parc-naturel-perche.fr

